

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Établissement central  
de l'administration et du soutien  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 53625 du 15 septembre 2015 portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie  
du cadre général des organismes centraux – branche « administrative »**

NOR : INTJ1521671S

Le directeur de l'établissement central de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 85601 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424007S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> octobre 2015:

**Bard, Franck**

Nigend : 172 004

Numéro de livret de solde : 8 027 304

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 septembre 2015.

*Le général, directeur de l'établissement central  
de l'administration et du soutien de la gendarmerie nationale,*

O. GUERIF